



*Rachida Dati*

*Ancien Ministre,  
Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Paris, le 18 OCT 2010

Monsieur le Ministre,

*Cher Frédéric,*

Comme vous le savez, le "Mur pour la Paix" est installé depuis dix années en toute illégalité sur le site classé du Champ de Mars.

La présence de cette construction constitue un défi lancé à nos institutions, jusqu'ici incapables de faire respecter la loi sur leur territoire. Elle provoque depuis l'origine l'exaspération des riverains, des amoureux du paysage parisien, et des associations de défense du Patrimoine architectural de Paris.

Depuis que je suis élue, je n'ai cessé de me battre pour obtenir le rétablissement du Droit sur ce site. Aussi, je souhaite vous remercier pour le soutien dont vous m'avez témoigné sur ce dossier.

Toutes les tentatives amiables en direction des époux Halter pour qu'ils mettent leur production en conformité avec la loi se sont soldées par un échec.

Ainsi, seule la **décision conjointe** de votre Ministère et de la Ville de Paris de demander le démontage du "Mur pour la Paix" semble propre à résoudre cette situation intolérable.

A cette fin, je vous propose de participer à une réunion que j'organise en présence du Maire de Paris, afin de mettre fin à cette illégalité.

Dans l'espoir de votre réponse favorable à ma démarche, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Anicoleuret.*

Rachida DATI

Monsieur Frédéric MITTERRAND  
Ministre de la Culture

Copie : Monsieur le Maire de Paris  
Mesdames et Messieurs les habitants du 7<sup>e</sup>  
Mesdames et Messieurs les responsables associatifs